



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо! :Европейский Союз
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA participe à la troisième Conférence des Présidents du REFRAM à N'djamena (République du Tchad)

[A](#) [1] [A](#) [1]

La HACA participe à la troisième Conférence des Présidents du REFRAM à N'djamena (République du Tchad)

23 oct 2013

Une délégation de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), conduite par sa Présidente Mme Amina Lemrini Elouahabi et composée de Mme Rabha Zeidguy, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA), M. Amin Azziman, Responsable des Relations et de la Coopération Internationales et M. Adil Bourbate, Coordinateur à l'Unité Informatique, a pris part, les 14 et 15 octobre 2013, à la troisième Conférence des Présidents du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) tenue à N'djamena sous le thème : « *Quelles gouvernances des instances de régulation des médias face aux défis de la démocratie et de la transition numérique ?* ».

Organisée par le Haut Conseil de la Communication (HCC) du Tchad, la Conférence a connu la participation des instances de régulation des médias membres du REFRAM ainsi que celle d'organisations internationales, régionales et intergouvernementales.

Intervenant dans le cadre de la 1^{ère} Session intitulée « Vers une nouvelle gouvernance des instances de régulation des médias », Mme Rabha Zeidguy a présenté le contexte de création de la HACA ainsi que son positionnement institutionnel et ses missions suite à sa constitutionnalisation. Elle a également présenté les principales garanties (juridiques, organiques et fonctionnelles) relatives à l'indépendance de la HACA ainsi que sa pratique institutionnelle de la transparence, notamment aux niveaux de la prise de décision par le CSCA, de la gouvernance interne et de la communication institutionnelle. Enfin, elle a présenté les acquis de l'institution en matière d'efficacité, à savoir notamment les aspects liés à l'éthique professionnelle, la concertation, la modernité en matière de gestion, la mise en œuvre de la vision stratégique du CSCA et le système d'information.

A l'issue de l'échange riche et fructueux autour des thématiques programmées lors de cette Conférence, qui a enregistré une participation et une contribution actives de la délégation de la HACA, une Session à huis clos réunissant les Présidents des instances de régulation membres du Réseau a été consacrée à la vie interne de ce dernier.

Au cours de cette Session, le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) a présenté le bilan d'activité de sa Présidence du Réseau au cours du biennium 2012-2013. Par la suite, la feuille de route 2014-2015 du REFRAM – qui sera mise en œuvre par le HCC du Tchad qui succède au CSA belge à la Présidence du Réseau – a été discutée et adoptée et s'articulera autour de trois axes majeurs (« *les médias de service public* », « *la protection des mineurs* » et « *le traitement des plaintes* »), tout en continuant d'accorder une grande importance à la question du « *pluralisme politique* » et à celle de « *l'égalité entre hommes et femmes* ». Cette dernière thématique, qui figure au rang des priorités du REFRAM, avait fait l'objet, en septembre 2011, d'une Déclaration signée par les Présidents des instances membres du Réseau.

A cet égard, Mme Lemrini Elouahabi a présenté l'état d'avancement du projet-pilote de la HACA visant à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les médias, qui avait été retenu à l'unanimité suite à l'appel à projet lancé par le REFRAM en octobre 2012. Ce projet-pilote, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de ladite Déclaration, est financé par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), observateur du REFRAM.

Enfin, les membres du Réseau ont approuvé, à l'unanimité, les candidatures respectives de la nouvellement mise en place Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) de Tunisie à l'adhésion au REFRAM (portant ainsi le nombre des instances membres à vingt-neuf) et celle de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) de Côte d'Ivoire à la Vice-présidence du Réseau.



Mme Amina Lemrini Elouahabi présidant les travaux de la 2ème Session intitulée

« Quelle gouvernance à l'heure de la convergence numérique ? ».



Les Président(e)s des instances membres du REFRAM et les représentants des organisations partenaires entourant le Premier Ministre du Tchad au cours de la cérémonie d'ouverture.

Site web du REFRAM : www.refram.org [2]

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B> [2] <http://www.refram.org/>